



Jeanne Chauvin (1862-1926)

Première femme avocate française en 1897

Biographie

Fille de notaire, elle est la deuxième femme de France à obtenir une licence en droit en 1890 et la première à soutenir son doctorat en 1893.

En 1897, pourvue de tous les diplômes requis, elle se présente à la cour d'appel de Paris pour prêter le serment d'avocat. Elle essuie un refus, au motif que la loi n'autorise pas les femmes à exercer la profession d'avocat, exercice viril par excellence... Elle devra attendre trois ans pour que, à l'initiative de Raymond Poincaré et René Viviani, une loi soit votée le 1^{er} décembre 1900 permettant aux femmes d'accéder au barreau. C'est ainsi qu'elle peut prêter serment le 7 décembre 1900. Cette loi suscite une réaction misogyne importante aussi bien au Palais que dans le public. Les choses ont bien évolué puisque près de la moitié des effectifs du barreau est aujourd'hui représentée par des femmes.

Œuvres

1895 Cours de droit professé dans les lycées de jeunes filles de Paris